

SNUIPP-08  
48 rue Victor Hugo  
08000 Charleville-Mézières  
tel/fax : 03 24 37 65 74  
email : snu08@snuipp.fr

Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux de  
l'Education Nationale

20 avenue François Mitterrand

08011 CHARLEVILLE-MEZIERES  
CEDEX

*Charleville-Mézières, le 17 septembre 2008*

**Objet : réunion des Conseils de Maîtres ou de Cycles**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

De nombreux collègues nous signalent que leur IEN veut leur imposer la tenue des Conseils de Maîtres ou de Cycles le mercredi matin.

Rien dans le décret 2008-775 du 30/07/08, ni dans la circulaire n°2008-105 du 6-08-2008, relatifs aux obligations de service des enseignants ne prévoit l'obligation de tenir ces réunions sur des créneaux horaires aussi précis.

S'il existait des textes qui auraient pu échapper à ma vigilance, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me les communiquer. Dans le cas contraire, nous inviterons nos collègues à organiser leurs réunions selon le choix des équipes.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Anne du Souich  
Secrétaire départementale